

Traité sur le commerce
des armes
**LES PARLEMENTAIRES
TOGOLAIS ÉDIFIÉS**
P.5



**Journée internationale de la
femme rurale**
**DU MATÉRIEL AGRICOLE
REMIS AUX FEMMES À
ELAVAGNON DANS
L'EST-MONO** P.2

N° 461 du 21 Octobre 2015 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT
8201*
* Disponible tous les jours et heures ouvrables
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Education
**PLUTÔT
UN BON
DÉPART!**

P.3



M. Komi Palamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements primaire et secondaire



**La politique togolaise comme elle va
À PEINE NÉ LE "TOGO AUTREMENT
" DE FULBERT ATISSO, ESSUIE SES
PREMIÈRES CHARGES**

P.3

Rapport du Groupe de la Banque Mondiale
sur la pauvreté en Afrique
**TOUJOURS PLUS DE PERSONNES PAUVRES
MALGRÉ LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE
D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ** P.6&7

Assurance Maladie
**LES EXPERTS ÉTUDIENT LA
POSSIBILITÉ DE COUVERTURE
UNIVERSELLE AU TOGO** P.6

Journée internationale de la femme rurale DU MATÉRIEL AGRICOLE REMIS AUX FEMMES À ELAVAGNON DANS L'EST-MONO

Chaque 15 octobre, la femme rurale est à l'honneur de part le monde. Au Togo, elle a été célébrée et l'apothéose a eu lieu à Elavagnon avec la remise du matériel agricole aux femmes de la localité.

Cette année, la journée internationale de la femme rurale a été une occasion pour les autorités togolaises de sensibiliser les populations sur le thème «promouvoir l'éducation des femmes et des filles en milieu rural».

Selon les statistiques de l'enquête MICS de 2010, le taux net de fréquentation du primaire est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural avec un taux de 94% contre 86%. Ce taux est de 91% pour les garçons contre 87% pour les filles. Quant au taux



d'analphabétisme, des individus âgés de 15 ans et plus, il s'élève à 39,7% selon l'enquête QUIBB. Cette population analphabète est

plus rurale qu'urbaine. 52,6% contre 22,2% et touche plus la gence féminine.

Or, l'éducation des femmes

et des filles en milieu rural permet à ces dernières d'être accomplies afin d'apporter leur pleine participation au

développement de leur communauté.

Malgré les actions et mesures prises au plus haut niveau de l'Etat pour un vrai épanouissement de la femme togolaise en général, et celle rurale en particulier, les défis restent encore énormes. Ainsi, la ministre Tchabinandi Yentcharé de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, a saisi l'occasion pour lancer un vibrant appel à l'endroit de tous les acteurs pour intensifier les actions et permettre à cette frange de la population d'apporter sa pleine contribution à l'action de développement du pays.

Charles

Première édition de la Nuit des décideurs /trophée Business Awards 2015

CFE, « MEILLEUR AMBASSADEUR DOING BUSINESS IN TOGO » ET LE FAIEJ, « MEILLEUR BUSINESS ANGEL »

Le 16 octobre dernier a eu lieu à la Lomé, la première édition de la nuit des décideurs. L'initiative qui est de «ASK Conseil» vise à donner plus de visibilité aux jeunes entrepreneurs togolais, leur offrir un cadre idéal d'échange et de promotion des affaires puis les encourager. La cérémonie s'est faite à travers une exposition des produits «made in Togo» au Business village, le Business Talks, awards et le business Networking. Ainsi, après vote du public mobilisé pour la circonstance, quatre prix et un prix spécial ont été décernés. Il s'agit du «Meilleur Talent/Jeune Pousse», «meilleur Made in Togo», «Meilleur ambassadeur Doing Business in Togo», «Meilleur Business Angel» et «Décideur de l'année 2015».

Selon les résultats, les prix sont revenus à, Neho Likors spécialisé dans la transformation du Sodabi en des liqueurs apéritives et digestives dans la catégorie «Made in Togo», Cafij-Fil dans la catégorie «meilleur talent/Jeune Pousse 2015», CFE-Centre de Formalité des Entreprises- est «meilleur ambassadeur Doing Business in Togo» et le FAIEJ-Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des



jeunes «Meilleur Business Angel». Le prix spécial «Décideur de l'année 2015» a été décerné à la directrice générale de la banque Diamonk banque, Midevor Kayi.

Ces prix ainsi décernés sont, selon le directeur général d'ASK Conseil, une manière pour mettre en

lumière les actions de ces entreprises, institutions et personnalités, mais également leur encourager à continuer sur le même élan.

Le promoteur de l'événement, Assiobo Kossi s'est réjoui de la réussite de cette première édition et

promis faire mieux pour la seconde. Il félicite les lauréats tout en les exhortant à faire davantage. Aux autres, il leur a demandé de se faire connaître à travers les initiatives.

La participation à la finale lors de la nuit des décideurs a été libre et volontaire. La première édition étant finie les organisateurs mettent le cap sur la deuxième édition. Déjà pour la prochaine édition, ASK Conseil compte faire venir des investisseurs étrangers.

Plus d'une centaine de chefs d'entreprise et une vingtaine d'exposants ont pris part à cette première édition.

La nuit des décideurs c'est un nouveau concept qui vient d'arriver sur la place. Le but c'est de pouvoir rassembler tous ceux qui par leurs idées, leurs projets ou leurs entreprises essayent de faire avancer les choses dans le domaine de l'entrepreneuriat dans le pays. C'est un cadre d'échange de rencontre entre différents décideurs que ce soit des jeunes décideurs, des jeunes détenteurs de projet et même des décideurs confirmés afin qu'ils échangent leurs expériences.

Charles

La politique togolaise comme elle va A PEINE NÉ LE "TOGO AUTREMENT" DE FULBERT ATISSO, ESSUIE SES PREMIÈRES CHARGES

C'est le samedi dernier qu'est né le 108e parti politique au Togo. Le "Togo Autrement" est le nom de ce parti dont le premier responsable est un journaliste écrivain du nom de Fulbert Atisso. C'est la localité de Kpémé qui a été retenue pour le lancement officiel dudit parti. Mais à peine né, le "Togo Autrement", essuie déjà des tirs nourris caractérisés par des insultes et des calomnies de toutes sortes.

Depuis lundi, le nouveau parti qui dit faire parti de l'opposition et qui espère obtenir l'alternance politique grâce à des idées novatrices, est mal vu par certains togolais. La plupart des calomnies viennent des proches des partis politiques de l'opposition qui voient en cette initiative de Fulbert Atisso du pur business. Ils en sont allés jusqu'à déformer l'appellation du parti. Au lieu de "Togo Autrement", les détracteurs de Fulbert Atisso, appellent le parti



Table d'honneur

"Business Autrement". Un comportement qui caractérise l'opposition togolaise dans son ensemble et qui est souvent la base de ces échecs répétés.

L'opposition togolaise est passée maître dans l'art de dénigrement. Et cela se passe en son sein où une idée d'un responsable ou

d'un parti politique est rapidement battu en brèche et rejetée sans autre mesure. La suspicion a pris la place des propositions concrètes, et se jeter des peaux de bananes est devenu un plaisir auquel jouissent les partis politiques de l'opposition.

En quoi Fulbert Atisso a-t-il le péché pour mériter une

telle campagne de dénigrement ? Telle est la question que l'on pourrait se poser. Si le récépissé de reconnaissance de "Togo Autrement" a été délivré à Fulbert Atisso, par le ministère de l'Administration territoriale, c'est dire que l'intéressé s'est conformé aux dispositions qui

caractérisent la création d'un parti politique au Togo. En plus, à ce jour, aucune disposition de la loi fondamentale ne limite la création d'un parti politique ni association au Togo.

Certes, on pourra s'interroger sur l'opportunité de la création d'un nouveau parti politique, à partir du moment où ceux qui existent déjà ne font pas mieux. Mais se jeter sur un citoyen qui a en vie d'en créer à travers des injures, cela est inapproprié.

Ainsi, ce comportement vis-à-vis de "Togo Autrement", prouve à quel point la "plaie" au sein de l'opposition togolaise est profonde et que seul dieu sait si elle se cicatrisera un jour.

En tout état de cause le "Togo Autrement" doit savoir qu'il est désormais trempé dans un panier à crabes et pour s'en sortir il lui faudra avoir le cœur.

La rédaction

Education PLUTÔT UN BON DÉPART !

Le conseil des ministres du 14 octobre passé avait pris une décision de débloquer une somme de plus de 6 milliards pour satisfaire les enseignants, en payant les primes de rentrée et les salaires des enseignants recrutés en 2013. Eh bien ça y est. Depuis le début de cette semaine, l'acte a été joint à la parole et la plupart des enseignants sont rentrés dans leurs droits, qui en percevant ses primes, qui en percevant son salaire. Une démarche qui a réjoui les centrales syndicales qui parlent de la bonne foi du gouvernement pour cette année 2015.

En effet, depuis quelques années, la rentrée scolaire a toujours été perturbée par les grèves des enseignants qui réclament de meilleures conditions de travail entre autres, le versement des primes et autres avantages. Ces perturbations ont eu à occasionner des événements malheureux, à un moment donné, et certains élèves y ont laissé leur vie, des dégâts matériels enregistrés. De nombreux élèves ont connu des échecs du fait de ces perturbations.

Fort de ce constat, le

gouvernement a depuis quelques temps entrepris des initiatives pour permettre une rentrée scolaire apaisée sans heurts, car conscient que la relève de demain, réside dans cet engagement.

Ainsi, plus de 6 milliards de fcfa, est l'enveloppe financière débloquée pour satisfaire à certaines revendications des enseignants cette année, d'où les raisons d'espérer, qu'il n'y aura plus de perturbations.

Cette situation qui permet d'avoir l'accalmie en cet début d'année, contrairement aux autres années passées, est à mettre à l'actif de tous les acteurs, gouvernement, patronat et enseignants, car tous ont compris que seul le dialogue est le chemin qui conduit à la satisfaction de nos désirs, lorsqu'on vit en communauté, et tous ont œuvré pour cela.

Certains, avaient prédit pour cette année l'apocalypse dans le scolaire. Mais les faits semblent prouver plutôt le contraire. Pour le moment, c'est plutôt un bon départ avec la satisfaction des enseignants. Raison de plus pour que les parents d'élèves



M. Komi Palamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements primaire et secondaire

marquent leur reconnaissance envers le gouvernement qui a su prendre ses responsabilités. « Nous rendons hommage au gouvernement et nous sommes très reconnaissants pour ce qu'il vient de faire en débloquant cette somme pour satisfaire les enseignants », a déclaré un responsable du

syndicat des parents d'élèves.

L'on ose croire que les autres points de revendications en suspens vont suivre le même cheminement pour aboutir à un compromis, pour le bien de tous. Et ainsi, c'est le Togo qui sort gagnant.

LM

Deuxième conférence de l'ATAF LA PROBLÉMATIQUE DE LA FISCALITÉ EN AFRIQUE AU CŒUR DES ÉCHANGES



Table d'honneur

Lomé abrite depuis hier, la deuxième conférence du Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF). Occasion pour les pays participants à cette rencontre de haut niveau, de plancher sur comment réduire les flux financiers illicites en Afrique, les impacts de la facturation commerciale frauduleuse sur les administrations fiscales, les perspectives sur la conformité des multinationales en Afrique, etc...

La cérémonie d'ouverture a été effectuée par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, Adjé Othèth Ayassor

Flux illicites, facturation et autres, sont entre autres difficultés rencontrées dans le secteur de la fiscalité dans bon nombre de pays africains. Le rapport du Groupe de personnalité de haut niveau sur les flux illicites a souligné l'ampleur du problème en Afrique. Par ailleurs, selon les estimations, plus de 50 milliards de dollars par an ont été perdus depuis 2000. Ce qui représente environ le double de l'aide publique au développement (APD) que reçoit l'Afrique.

Une situation regrettable et qui exige des actions et mesures urgentes. C'est d'ailleurs ce qui a justifié la création de l'ATAF en 2008. Une organisation pour servir de plateforme de promotion de facilitation et de coopération mutuelle entre les administrations fiscales africaines.

L'ATAF est un programme africain reflétant les besoins d'une part et les stratégies d'autre part. Il a pour mission de veiller à la promotion de l'administration fiscale et efficiente aux fins d'améliorer le niveau de vie des populations.

Pour le secrétaire général de l'ATAF, Logan Wort, trois raisons justifient le flux

financiers illicites en Afrique : le comportement des multinationales, les actes criminels sous formes de blanchissement d'argent et la corruption observée au sein des institutions, sociétés et organisations, qu'elles soient étatiques ou privées.

Dans son intervention, le SG de l'ATAF fait des propositions pour lutter contre ce fléau. « Nous pensons qu'il va falloir revoir la législation dans le secteur minier, dans le secteur pétrolier pour pouvoir mieux gérer les ressources et surtout rendre public les marchés publics. Il faut qu'ils soient ouverts, publics, qu'il y ait la transparence par rapport à ce qui se fait », estime-t-il.

Le commissaire général de l'Office Togolais des Recettes, Henry Gaperi, tout en saluant la tenue de ladite conférence à Lomé, a situé ce qui se fera pendant les trois jours de rencontre de Lomé.

Ainsi, la rencontre traitera de l'observance des règles fiscales et de comment limiter les fraudes financières illicites. Il sera question s'agissant du premier sujet de comment partager les expériences, les expertises en la matière de part et d'autre du continent africain et la nécessité de travailler ensemble pour pouvoir relever ce défi.

S'agissant du deuxième sujet, l'intérêt c'est de pouvoir mener des audits conjoints par rapport aux différentes administrations fiscales en Afrique et de pouvoir relever la barre de la chaîne fiscale en vue de permettre aux gouvernants de financer des projets de tout genre aux bénéfices des populations.

Charles Djade

SANTÉ

LES MALADIES DES ONGLES

Par Dr David IHOUE

L'ongle est formé de kératine dure, issue de l'invagination de la peau recouvrant la phalange distale. Il repose sur le lit unguéal, par l'intermédiaire duquel il est solidement attaché à l'épiderme. Il pousse à partir de la matrice située juste au-dessous du repli unguéal postérieur et qui s'étend jusqu'à la partie antérieure de la lunule (demi-lune)...

La cuticule correspond à une extension du stratum corneum de la face dorsale du doigt sur la tablette unguéale... L'ongle protège la phalange distale sous-jacente, facilite la préhension des petits objets et contribue à la sensibilité tactile fine...

Plusieurs maladies des ongles peuvent se voir, allant des infections bactériennes, virales, parasitaires à des manifestations unguéales de maladies de la peau et des muqueuses...

A) Pathologie infectieuse

1) Périoronxys aigu

Il s'agit d'une atteinte infectieuse aiguë des replis unguéaux postérieurs ou latéraux. Elle est souvent due aux staphylocoques. La lésion est d'apparition brutale, douloureuse, érythémateuse et un écoulement purulent peut se voir. Un traitement à base d'antibiotique anti staphylococcique jugule rapidement la lésion, à moins qu'on ne soit amené à faire une incision avec drainage, dans les cas compliqués, qui peuvent nécessiter une avulsion de la tablette unguéale.

2) Périoronxys chronique

Il s'agit d'une affection chronique des replis unguéaux postérieurs ou latéraux, due le plus souvent à un champignon appelé *Candida albicans*. Affection fréquente, touchant plus les personnes dont l'activité demande une immersion continue des mains

dans l'eau (coiffeur, ménagère, coiffeuse, barman, cuisinier, cousinière, etc.). L'eau ramollit et peut même détruire la cuticule, réalisant un microenvironnement humide et occlusif sous le repli unguéal idéal pour le développement d'un micro-organisme opportuniste et commensal tel que *Candida albicans*... Il faut rechercher systématiquement chez ces patients, un diabète sucré. La lésion peut atteindre plusieurs doigts et est indolore en l'absence de surinfection bactérienne. Il existe une tuméfaction érythémateuse des replis postérieurs et latéraux, avec disparition de la cuticule. Plus tard, l'ongle lui-même est atteint, avec apparition de sillons transversaux secondaires à un trouble de la croissance de l'ongle, et traduisant une atteinte de la matrice sous le repli unguéal. Dans certains cas, la tablette unguéale est colonisée par le *Candida albicans*, donnant une coloration brune, ou par le *Pseudomonas aeruginosa* donnant une coloration verte (voir photos ci-dessous)



Atteinte de tous les ongles, chez un diabétique



Périoronxys chronique

3) Onyxis dermatophytique

C'est l'atteinte de la tablette de l'ongle par des champignons dermatophytes : *Trichophyton rubrum*,.....

A suivre

Lu sur le net !

QUE CACHE LE DÉMON DE MIDI ?

Quand un quinquagénaire tombe amoureux de la baby-sitter, quand une mère craque pour le meilleur copain de son fils, est-ce une nouvelle vie qui s'annonce ou une banale "crise d'adolescence" ? Tous les hommes sont-ils obligatoirement victimes du démon de midi en entrant dans la force de l'âge ? Pourquoi oublie-t-on souvent de dire qu'il touche aussi les femmes ?

L'âge venant, beaucoup d'hommes et de femmes s'ennuient à la maison, et trouvent leur existence trop routinière : avec les enfants qui approchent de l'âge adulte leur vient la nostalgie d'une jeunesse enfuie. Finis les week-ends en amoureux, qu'ils improvisaient à la dernière minute ! Et les petits voyages dans des hôtels pas chers, où les lits grinçaient horriblement... Chaque soirée, prévue des semaines à l'avance, suit un rituel bien établi autour du repas et de quelques bonnes bouteilles ! Les rares tentatives de sorties improvisées sont souvent étouffées dans l'oeuf par un partenaire fatigué...

Crise d'identité

Le quinquagénaire ne manque pas de charme, pourtant, mais sa conjointe oublie de le lui montrer. Ou, fatiguée d'assumer à la fois les responsabilités familiales et professionnelles, elle a facilement le reproche à la bouche : les rapports du couple tournent au vinaigre ! A ce moment fragile, où l'homme regarde avec nostalgie vers sa jeunesse, tout en regrettant de ne plus être "dans le coup", voilà qu'apparaît une créature de rêve. Alors qu'il se sentait rabaissé par l'insatisfaction de son épouse ou les jugements à la hache de ses enfants, une jeune femme le trouve fascinant !

Chez la femme, c'est son propre corps plus que son conjoint qui va la pousser dans les bras de la jeunesse. Les rides qui apparaissent lui amènent la peur de ne plus être désirable, notamment avec toutes ces femmes de moins de 25 ans portées aux nues par les médias. La recherche d'un jeune homme traduit alors une volonté de se rassurer, et de savoir qu'elle aussi peut encore plaire.

Un rajeunissement spectaculaire

Tandis que se confirme l'intérêt de sa nouvelle "conquête", la victime du démon de midi jette un regard désabusé sur la vie étriquée qu'elle menait. Jonglant avec les horaires et les mensonges, elle voit sa jeune maîtresse ou son amant en cachette, lui téléphone de son domicile en catimini... Sa vie se pimente de risques et d'inattendus ! Il ou elle se cache de sa femme ou de son mari, retrouvant les sentiments d'adolescents qui se dissimulent de leurs parents ! Le (la) voilà prêt(e) à tout quitter et tout recommencer ailleurs. C'est comme si la jeunesse lui était rendue !

Amour ou illusions ?

Il arrive que l'homme ou la femme, malgré la différence d'âge, soit réellement amoureux du partenaire plus jeune et réciproquement. Mais, dans ce cas, la clandestinité de la relation ne procure aucun plaisir. La situation est souvent vite clarifiée.

Le plus souvent, pourtant, c'est son narcissisme qui est flatté... L'homme, en se prouvant sa virilité, se réconcilie avec lui-même. La femme, rassurée dans sa féminité accepte les changements de son corps. Ce n'est pas de quelqu'un en particulier qu'ils sont amoureux, mais de la jeunesse qui les met sur un piédestal. Que ce soit chez l'homme ou la femme, sa capacité à séduire lui a rendu le désir de vivre.

Malheureusement dès qu'elle est vécue au grand jour, la liaison est souvent décevante : le rythme de vie du jeune partenaire ne convient pas. Parmi les amis de sa conquête, l'homme ou la femme dans la force de l'âge se sent "vieux", et ne retrouve avec eux aucune de ses valeurs.

Souvent, le ou la quinquagénaire regrette le confort affectif de sa précédente relation. Un jour, il confie à son ex son désappointement, et redécouvre avec étonnement leur communauté de pensée...

Marianne Chouhan

**Traité sur le commerce des armes
LES PARLEMENTAIRES
TOGOLAIS ÉDIFIÉS**



Photo de famille

Ratifié par le Togo, le 08 octobre dernier, le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) a fait objet de séminaire de sensibilisation des parlementaires les 15 et 16 octobre 2015 à Lomé. Objectif de cette initiative prise par la Commission nationale de Lutte contre les armes légères et petit calibre est de renforcer les capacités des parlementaires sur le TCA, mais également, discuter avec eux sur les prochaines étapes relatives à la mise en œuvre et à l'universalisation du TCA à travers d'autres projets.

A l'ouverture des travaux, le Col. Ali Nadjombé, président de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres a rappelé aux parlementaires leur rôle dans une communauté. Il les a ensuite exhorté à prendre leurs responsabilités pour faciliter le vivre ensemble. Pour lui, les parlementaires, sont les représentants du peuple et donc, ils doivent être les

premiers à bénéficier des règles de la mise en œuvre du traité, et ensuite l'enseigner à la base, afin que chacun comprenne le bien fondé des règles votées par l'assemblée.

En quoi consiste le traité sur le commerce des armes ?

En effet, le TCA est un document de 28 articles ratifié par plusieurs pays. Il a pour but de prévenir et éliminer le commerce illicite d'armes classiques et empêcher le détournement de ces armes, contribuer à la paix, la sécurité et la stabilité internationale et régionale, instituer les normes communes les plus strictes possibles aux fins de réglementer ou d'améliorer la réglementation du commerce international d'armes classiques...

Le TCA est appliqué à toutes les armes classiques relevant des catégories comme, chars de combat, véhicules blindés de combat, navires de guerre, avions de combat, missiles et lanceurs de missiles, hélicoptères de combat etc.

Selon l'article 14, chaque Etat partie, adopte les mesures nécessaires pour faire appliquer les lois et règlements nationaux mettant en œuvre les dispositions du présent traité.

Le Togo qui vient de ratifier ledit traité, compte soumettre à l'avenir un projet de loi à l'assemblée pour faire intégrer des parties du traité dans les lois nationales conformément à cet article 14.

Charles

**Fête de la bière
C'EST DU 23 OCTOBRE AU 1ER
NOVEMBRE 2015**

Organisée tous les ans, l'édition 2015 de la fête de la bière aura lieu du 23 octobre au 1er novembre 2015 à Lomé et du 25 au 29 octobre à Kara. L'information a été portée à l'intention de la presse le vendredi 16 octobre dernier à Lomé, au cours d'une conférence de presse animée par les organisateurs.

Comme thème retenu pour cette édition, « la qualité se boit en toute responsabilité ». À travers ce thème, le comité d'organisation compte sensibiliser et exhorter les consommateurs à un sens aigu de responsabilité. « Il faut boire mais avec des réserves », estiment les organisateurs.

Pour l'un des membres, du comité d'organisation, Myfe



Table d'honneur

Youssef, la fête de la bière, c'est réduire le coût pour faire redécouvrir les produits de la brasserie aux consommateurs. Or généralement a-t-il soutenu « les gens en font un peu trop ». Et donc le message pour cette année, c'est de boire en toute responsabilité.

En dehors de la capitale togolaise, la fête de la bière

aura également lieu à l'intérieur du pays, précisément à Kara du 25 au 29 octobre 2015, avec à la fin, une soirée VIP le 28 novembre au stade Askô à Kara.

Pour Lomé, la soirée VIP est prévue pour le 7 novembre au centre aéré de la BCEAO.

Au menu des dix jours, des jeux et concours.

Charles

Assurance Maladie LES EXPERTS ETUDIENT LA POSSIBILITÉ DE COUVERTURE UNIVERSELLE AU TOGO

Du 06 au 15 avril 2015 le « Socieux-Expertise » de l'Union Européenne pour la protection sociale a effectué une mission. Le but est d'évaluer le cadre institutionnel et les capacités techniques de l'Institut Nationale d'Assurance Maladie -INAM- et mieux cerner les défis qui doivent être relevés en vue de permettre une couverture universelle au Togo. La restitution des conclusions de cette mission a eu lieu le vendredi 16 octobre à Lomé.

Il a été question pour les consultants de l'Union Européenne de rappeler les objectifs de la mission, présenter l'état des lieux du fonctionnement de l'INAM et faire les recommandations pour permettre à l'INAM d'être techniquement prêt pour assumer convenablement son rôle dans le cadre de cette couverture universelle.



Table d'honneur

Pour la présidente du conseil d'Administration de l'INAM, Gnakou Namalo, pour atteindre une couverture maladie universelle, il y a certaines normes qu'il faut respecter, et les experts de l'UE sont à Lomé pour non seulement évaluer le travail fait par l'Institut, mais aussi faire des

propositions pour que l'objectif visé par le gouvernement puisse être atteint.

« Il faut que le premier régime soit bien assis, que les structures soient bien adaptées afin qu'on ne puisse l'étendre à d'autres couches de la population » a expliqué Gnakou Namalo qui a salué la volonté de

l'UE d'accompagner l'INAM dans sa démarche.

« Socieux-expertise » de l'Union Européenne pour la protection sociale est une facilité d'assistance technique établie par la direction générale du développement et de la coopération -EuropeAid- de la commission européenne, en vue de soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour la conception et la mise en œuvre des systèmes de protection sociale.

Etait également présent à cette rencontre, Gosparini Paola, représentant la délégation de l'UE au Togo.

Le gouvernement togolais a affiché sa volonté d'aller à une couverture universelle. Ces actions devront permettre de se faire une idée des moyens à mettre en œuvre pour que ce rêve devienne une réalité.

Charles

Rapport du Groupe de la Banque Mondiale sur la pauvreté en Afrique TOUJOURS PLUS DE PERSONNES PAUVRES MALGRÉ LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ

Dans un communiqué rendu public, le 16 octobre dernier, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le Groupe de la Banque mondiale constate des progrès réalisés dans deux domaines. La santé et l'éducation. Mais ces progrès cachent une pauvreté extrême dans certains pays.

« ...Le rapport estime qu'en 2012, 388 millions de personnes – soit 43 % de la population totale en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. Cela représente 5 millions de moins qu'en 2011. Début octobre, le Rapport de suivi mondial 2015/2016 publié également par la Banque mondiale évaluait le nombre actuel de personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême en Afrique subsaharienne à 347 millions alors qu'on en recensait 284 millions en 1990. Ainsi le pourcentage d'Africains vivants dans la pauvreté diminue mais leur nombre augmente du fait de l'accroissement démographique », précise le communiqué.

Une situation qui interpelle les décideurs des pays afin qu'ils fassent des choix plus judicieux en tenant compte de l'évolution de leur population et de celle du monde.

Voici l'intégralité du communiqué de presse

Toujours plus de personnes pauvres en Afrique malgré les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé

À l'approche de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le dernier rapport du Groupe de la Banque mondiale sur la pauvreté en Afrique note des progrès mais souligne les obstacles qu'il reste à surmonter, notamment pour améliorer la qualité des données statistiques sur le continent.

Accra, Ghana, le 16 octobre 2015 – Le Rapport sur la pauvreté en Afrique, publié aujourd'hui par le Groupe de la Banque mondiale, constate que dans de nombreux pays, les taux élevés de croissance économique enregistrés au cours de ces vingt dernières années ont fortement contribué à

réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette étude exhaustive souligne toutefois que le continent compte davantage de personnes dans une situation de pauvreté extrême du fait de la croissance démographique galopante dans de nombreux pays.

En se basant sur les derniers chiffres disponibles, le rapport estime qu'en 2012, 388 millions de personnes – soit 43 % de la population totale en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. Cela représente 5 millions de moins qu'en 2011. Début octobre, le Rapport de suivi mondial 2015/2016 publié également par la Banque mondiale évaluait le nombre actuel de personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême en Afrique subsaharienne à 347 millions alors qu'on en recensait 284 millions en 1990. Ainsi le pourcentage d'Africains vivant dans la pauvreté diminue mais leur nombre augmente du fait de l'accroissement démographique.

Le Rapport sur la pauvreté en Afrique intitulé « Évolution de la pauvreté dans une Afrique en plein essor », a été rendu public au cours de la visite au Ghana de Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en compagnie de dirigeants africains et de représentants de la société civile.

Ce rapport préconise d'améliorer la qualité des enquêtes statistiques car le manque actuel de données statistiques ne permet pas aux politiques publiques d'identifier et de cibler précisément les pauvres. Jeudi, le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé avec ses partenaires internationaux à aider les pays en développement à réaliser tous les trois ans des enquêtes auprès des ménages des 78 pays les plus pauvres. Cette initiative sera mise en œuvre d'ici 2020 et devrait coûter tous les trois ans 300 millions de dollars américains.

« L'économie africaine est en plein essor mais nous devons améliorer la qualité des instituts de

statistiques pour mieux mesurer le progrès humain. Des données plus rigoureuses nous permettront de juger l'efficacité de nos projets visant à éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030 et de favoriser une prospérité partagée avec les plus pauvres », a déclaré Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale.

Vendredi, monsieur Kim s'est rendu au Ghana pour saluer les progrès record réalisés ces vingt dernières années par ce pays d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la pauvreté. Au Ghana, le taux de pauvreté a reculé de plus de moitié passant de 53% en 1991 à 21% en 2012.

Le rapport sur l'évolution de la pauvreté en Afrique constate que les progrès en matière de réduction de la pauvreté dans tous ses aspects varient considérablement d'un pays à l'autre et selon les catégories de population. En outre, ces résultats demeurent très faibles par rapport à ceux des autres régions en développement de la planète. Le taux global de pauvreté en Afrique a en effet baissé plus lentement que dans les autres régions et le nombre d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté (dont la Banque mondiale a récemment fixé le seuil à 1,90 dollars par jour) a lentement fléchi passant de 56% en 1990 à 43% en 2013. Toutefois, selon les dernières estimations, il aurait reculé à 35% en 2015. Et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde devrait passer sous la barre des 10% pour atteindre 9,6 % selon les dernières estimations publiées par la Banque mondiale début octobre.

Malgré ces progrès, en 2012, il y avait 100 millions d'Africains extrêmement pauvres de plus qu'en 1990 et 20% de la population est confrontée à une pauvreté chronique. Les Africains les plus pauvres habitent dans les zones rurales (où vivent entre 65 à 70% de la population totale). Les dix pays de la région où il y a le plus d'inégalités se trouvent en Afrique australe.

Plusieurs facteurs viennent aggraver ces inégalités. Les inégalités se creusent entre les

(Suite à la page 7)

Rapport du Groupe de la Banque Mondiale sur la pauvreté en Afrique TOUJOURS PLUS DE PERSONNES PAUVRES MALGRÉ LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ (Suite)

Africains des zones rurales et ceux des villes ; entre ceux qui vivent dans des pays stables et ceux des États fragiles ou en conflits ; et sans doute entre les hommes et les femmes (quelques éléments des enquêtes sur la pauvreté des ménages démontrent que les femmes sont défavorisées). Bien que la mobilité sociale en termes de niveau d'éducation et d'emploi se soit améliorée d'une génération à l'autre, les perspectives d'ascension sociale restent faibles pour les générations futures et perpétuent ainsi les inégalités sociales.

Les conflits et la violence sont les principales causes du ralentissement de la croissance économique et compromettent souvent les progrès réalisés en matière de développement. Bien qu'il y ait moins de guerres civiles et de conflits de grande ampleur, la criminalité, le trafic de drogue, le terrorisme et la piraterie maritime sont en train de se développer. Les conséquences désastreuses de ces conflits se font ressentir pendant longtemps comme l'atteste l'exemple du Burundi où le nombre de ménages vivant dans l'extrême pauvreté a considérablement augmenté depuis le début de la guerre civile pour atteindre 64% en 2007 (contre 21% avant le conflit).

« Le coût humain de la pauvreté est bien trop élevé en Afrique. Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les nouveaux Objectifs de développement durable et éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030 », a insisté Makhtar Diop, vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique. « Nous devons avant tout développer la productivité agricole puisque la grande majorité des Africains pauvres travaillent dans ce secteur. Nous devons aussi augmenter les capacités du secteur de l'énergie pour rendre l'électricité plus

accessible et fiable. Alors que les gouvernements mettent en œuvre de nouvelles politiques publiques en faveur de l'emploi et d'une croissance inclusive, améliorer la façon dont nous mesurons la pauvreté dans tous ses aspects sera crucial. », a-t-il ajouté.

On constate que l'investissement dans l'éducation des femmes améliore considérablement leurs conditions de vie mais aussi les perspectives d'avenir de leurs enfants. L'éducation des femmes peut donc réellement changer la donne en Afrique et il faut la promouvoir.

Le rapport remarque que la violence conjugale a baissé mais son taux demeure très élevé. Près de 40% des femmes en couple sont victimes de violences et 46% n'ont pas leur mot à dire quant à leurs propres choix de santé.

Malgré ces difficultés, les pays du continent ont accompli d'énormes progrès au cours de ces vingt dernières années grâce à une croissance économique sans précédent. Les avancées de pays comme l'Éthiopie, le Ghana et le Rwanda sont impressionnantes. En outre, depuis 2000, le nombre d'enfants victimes du paludisme a baissé de 40% et la mortalité infantile (avant 5 ans) liée au tétanos, à la coqueluche et à la rougeole a diminué de 75%.

Le rapport relève également une augmentation rapide du taux de scolarisation. Au primaire, il est passé de 55% à 74% entre 1995 et 2012. Le rapport déplore toutefois le niveau extrêmement bas des élèves. Sur la même période, le taux d'alphabétisation chez les adultes n'a augmenté que de 4% comparé aux 17% enregistrés en Asie du Sud.

L'espérance de vie a considérablement augmenté et les nouveau-nés vivent désormais 6 ans de plus qu'en 2000. Toutefois, l'espérance de vie dans la région est de 57 ans et demeure beaucoup trop faible par rapport à la moyenne mondiale. Plus des trois-quarts des variations de l'espérance de vie sont dus à la mortalité infantile avant cinq ans et à la prévalence du VIH/SIDA

Autre constat inquiétant: les habitants des pays dits riches en ressources naturelles (en or, diamants, cuivre, pétrole etc.) sont davantage pénalisés en matière de développement humain que ceux des autres pays : ils vivent en moyenne dix ans de moins, ont plus de problèmes d'illettrisme, souffrent davantage de malnutrition et de violence conjugale.

En l'état actuel des choses, Il est extrêmement difficile de mesurer le bien-être humain en Afrique. Le rapport souligne qu'en 2012, seuls 25 sur les 48 pays que compte la région avaient réalisé un minimum de deux enquêtes auprès des ménages au cours de la dernière décennie pour suivre l'évolution de la pauvreté. Pour les auteurs du rapport, on ne peut pas mesurer correctement la pauvreté en termes de revenu et d'autres aspects du bien-être humain sans améliorer rapidement la rigueur, le rythme et la fiabilité des données statistiques sur le continent. Enfin, les instituts de sondages doivent absolument mettre en place des normes statistiques (méthodologiques et pratiques) que les États doivent soutenir et faire respecter.

Ce rapport constitue le premier tome du rapport sur la pauvreté en Afrique, tandis que le second réfléchit aux causes de la pauvreté et à la manière de la réduire plus rapidement en Afrique.



ACTION DES JEUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL

Tél : (00228) 22 47 67 13/ 90 87 90 26

BP : 14475 Lomé-TOGO. E-mail : ajedi2008@yahoo.fr

ANNONCE

Vous êtes Etudiant, responsable d'Association ou d'ONG, entrepreneur et vous désirez en savoir plus sur les notions en Entrepreneuriat et les techniques de rédaction de projets, AJEDI (Action des JEunes pour le Développement Intégral), une ONG de la place vous donne la solution par deux formations :

La première qui couvre la période du 03 au 06 novembre 2015, traitera les modules suivants : **le Coaching et Développement Personnel, la Culture Entrepreneuriale et la Création d'une micro entreprise.**

La seconde formation se déroulera du 10 au 13 novembre 2015 et sera consacrée **à la rédaction de projets et les étapes de recherche de financement.**

NB : La formation sera à la fin sanctionnée par une remise d'attestation. Les inscriptions se feront au siège d'AJEDI sis à HEDZRANAWOE, sur la route menant au stade de Kégué dans le 1^{er} vonà droite après le Secrétariat Technique de l'ITIE à 300 mètres de l'Hôtel les Balkans.

Lieu de formation : Siège AJEDI

Date: du 03 au 06 novembre 2015 pour la première formation et du 10 au 13 novembre pour la deuxième formation.

Horaire : de 09 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 16 heures.

Frais d'inscription : 2000 FCFA.

Frais de participation : 15.000 FCFA pour la 1^{ère} formation et **10 000 FCFA** pour la 2^{ème}.

Pour tous renseignements, veuillez contacter les numéros suivants **22 67 47 14/**

91 09 85 64/ 98 38 94 17

Festival ELIMA
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MODE DE LOME **ACTE IV**

26 OCT. AU 1^{ER} NOV. 2015
Esplanade du Palais des Congrès
Guest Star : Djibril Cissé
DEFILÉS - MARCHÉ ELIMA - FORMATIONS - HUMANITAIRE



PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

BADGE D'ACCES CDDI
NOM DE LA SOCIETE
OTR/CDA 00101

Nom et Prénom du Commissionnaire

Signature de l'autorité  Fait le 20 - 06 - 2015
Expire le 31 - 12 - 2015

Cette carte, propriété de l'OTR, est strictement personnelle. Elle doit être utilisée uniquement dans le cadre professionnel et doit être restituée en cas de cessation d'activité. Toute falsification constitue une faute lourde.

En cas de découverte, merci de s'adresser au Commissariat Général de l'OTR à l'adresse suivante :

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**Pour tout renseignement,
composer le 8201**

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

- Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé
- Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire
- Un formulaire de demande dûment rempli
- Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg